

Relevé des interventions et des ateliers de la rencontre régionale du 21 mai 2026

Dijon

Transformer durablement les pratiques éducatives et les alliances dans les quartiers prioritaires de Bourgogne- Franche-Comté

PROPOS INTRODUCTIFS.....	2
REFLEXION CROISEE : LES PRATIQUES ET LES EFFETS DES DISPOSITIFS EDUCATIFS DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES SONT-ILS DURABLES ?	2
INTERVENTION DE VINCENT LENA, PRESIDENT DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES ET INITIATEUR DES CITES EDUCATIVES. GENESE DU LABEL CITE EDUCATIVE.....	3
INTERVENTION D'ULYSSE DELERM (RNCRPV) ET MARIE-PASCALLE GUYON, AUTRICE DU RAPPORT NATIONAL « LES PRATIQUES D'ALLIANCES EDUCATIVES DANS LE CONTEXTE DES CITES EDUCATIVES : UN ENJEU DE TRANSFORMATION ».	4
TABLE RONDE : COMMENT LES DISPOSITIFS EDUCATIFS PEUVENT-ILS DURABLEMENT FAVORISER LES INNOVATIONS ET LA REUSSITE EDUCATIVE ? QUELLES SONT LES CONDITIONS POUR QUE PERDURE VOTRE EXPERIMENTATION ?	7
ATELIERS.....	11
ATELIER 1 : QUEL PARCOURS GLOBAL AUTOUR DE LA SANTE MENTALE DES ENFANTS ET DES JEUNES ?.....	11
ATELIER 2 : OUVRIR L'ÉCOLE, FAIRE ALLIANCES EDUCATIVES AVEC LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES ?.....	11
ATELIER 3 : ASSOCIER LES PARENTS, ASSOCIER LES ENFANTS/JEUNES AUX ACTIONS, AUX PROJETS DANS L'ÉCOLE ET HORS DE L'ÉCOLE, EST-CE UN LEVIER POUR OUVRIR LE CHAMP DES POSSIBLES ?	13

Propos introductifs

La DREETS-BFC et Trajectoire Ressources (centre de ressources politique de la ville) invitent les acteurs des Cités éducatives, des programmes de réussite éducative, des Cordées de la réussite et des réseaux de l'éducation prioritaire à une journée régionale centrée sur les transformations imaginées, abouties, en cours de processus...pour agir pour les enfants et les jeunes des quartiers prioritaires.

La démarche Cités éducatives impulsées en 2019, les PRE créés à partir de 2005 et le projet pour 2027 de refonte de l'éducation prioritaire redessinent les enjeux de la lutte contre les inégalités scolaires, sociales, éducatives et culturelles en QPV.

La force de ces démarches et dispositifs est bien celle de la méthodologie historique de la politique de la ville : la coopération interacteurs, la transversalité et la mobilisation du droit commun en faveur de la jeunesse des quartiers prioritaires. En cela, sont atteints, au moins partiellement, des objectifs de transformation et constituent des modèles pour l'action publique.

L'étude du RNCRPV/ANCT parue en février 2026 « *les pratiques d'alliances éducatives dans le contexte des cités éducatives : un enjeu de transformation* », montre aussi les défis qui demeurent, pour lesquels nous continuons collectivement de nous mobiliser : enjeux d'une coéducation redéfinie et conditions de transformations durables en éducation. Cette journée sera l'occasion de réfléchir ensemble à ces défis et de partager des retours d'expériences locales.

Réflexion croisée : Les pratiques et les effets des dispositifs éducatifs dans les quartiers prioritaires sont-ils durables ?

Trace et mémoire par la cité éducative de Saint-Claude

Par :

Lionel Meteau : chef de projet de la cité éducative de Saint-Claude.

Contact : lionel.meteau@ac-besancon.fr

Christophe Joneau : directeur de l'association La Fraternelle à Saint-Claude.

Contact : direction@maisondupeuple.fr

L'histoire de La Fraternelle débute en 1881 lorsque le Cercle Ouvrier de Saint-Claude crée une société d'alimentation. D'abord simple épicerie coopérative. En 1896, sous l'impulsion de Henri Ponard, l'un des administrateurs, pilier du socialisme local et futur maire de Saint-Claude, les statuts de la coopérative sont modifiés. Les bénéfices qui étaient jusqu'alors répartis entre les coopérateurs sont désormais entièrement versés à un fonds social collectif qui alimente des caisses de solidarité et des groupements culturels mais servira aussi à la création de coopératives de production. Il s'agit d'un modèle coopératif inédit. En 1910, la Maison du Peuple de Saint-Claude est inaugurée. Foyer économique, elle est aussi un foyer éducatif avec un théâtre, un cinéma, une bibliothèque et une université populaire. Elle accueille la seule salle de sport de la ville. Grâce à son imprimerie elle édite un journal, Le Jura socialiste, diffusé dans toute la région et elle héberge le siège du parti socialiste local. En 1945, La Fraternelle est affaiblie mais elle reprend son activité. Cependant, le modèle coopératif s'essouffle et l'arrivée des grandes surfaces et de la sécurité sociale obligent la coopérative

à se restructurer. En 1984, une nouvelle génération d'acteurs reprend ainsi le flambeau. Animés du même esprit coopératif que les anciens coopérateurs, les bénévoles de l'association redonnent vie à la Maison du Peuple. L'association se veut d'abord vouée à l'éducation populaire : accueil de classes autour des anciennes presses typographiques, création d'une troupe de théâtre amateur, organisation de concerts de jazz contemporain, etc.

La cité éducative de Saint-Claude s'appuie sur un partenariat avec la Fraternelle pour :

- Mobiliser les enfants/jeunes et parents
- Créer des traces qui feront la mémoire et valorisation des actions et projets de la cité éducative.

Trois supports version papier et numérique sont créés :

- La gazette qui a mobilisé des jeunes à toutes les étapes du projet (2 gazettes par an), valorise et fait connaître des actions de la cité éducative.
- Le livre souvenir de la cité éducative qui a mobilisé des enfants et comporte une carte de Saint-Claude conçue par les enfants.
- Le guide des parents qui a mobilisé des parents sur 24 réunions, diffusé en version papier et qui ensuite sera mis à jour régulièrement par les parents en version numérique.

Intervention de Vincent Léna, Président de la chambre régionale des comptes et initiateur des cités éducatives. Genèse du label cité éducative.

La carte présentée dans le livre souvenir de la Cité éducative de Saint-Claude est très intéressante car cela représente la Cité éducative comme **un territoire de projets**. Nous pouvons ensemble nous questionner : quelles sont vos frontières ? Quelles sont les frontières de votre écosystème d'acteurs ? Les Programmes de Réussite Educative ont exprimé l'importance de l'individualisation, je perçois là la Cité Educative étant dans le cartable de l'enfant, du jeune pour créer des étincelles et ouvrir le champ des possibles.

Un écosystème, il faut qu'il soit vivant, pour cela il faut du carburant, un point de vigilance sur les supers héros car ça peut conduire à l'épuisement. L'idée est que la démarche « cités éducatives » entre dans les habitudes de travail.

L'engagement est une clé : soutenir l'engagement d'un enfant dans son propre parcours et se questionner sur « comment je vais impliquer les acteurs ». « Comment embarquer ? », « Comment lutter contre les projections genrées ? ».

Au sein de la cité il y a aussi une importance à parler publiquement de ses ambitions, c'est une pression car cela nous met dans l'obligation de réussir mais on prend date avec le réseau d'acteur pour l'accompagner.

L'importance de l'enjeu éducatif a été confirmé en 1981 par la reconnaissance des inégalités territoriales en matière d'éducation. L'inquiétude sur l'avenir de la jeunesse, des parents inquiets, une précarité, nous imposent de tenter de sauver les enfants, qu'ils/elles réussissent d'où une injonction qui oblige pour l'éducation à créer un écosystème. La création du label cité éducative en est issue.

Au sein des cités, les maires et les élus sont des acteurs importants.

L'idée de base est le village éducatif. En matière d'éducation on a besoin d'engagement et de durée. Il s'agit d'une démarche car c'est un état d'esprit, il y a une ambition collective. L'idée c'est que le national appuie mais ne pilote pas, pour que la démarche soit construite localement et donc cohérente et aux mains des acteurs locaux. C'est une animation transversale et pas descendante. C'est un programme que de faire grandir les enfants et les jeunes dans un contexte plus favorable pour eux. L'éducation nationale porte des politiques publiques. Grâce aux cités éducatives, les acteurs éducatifs se voient et se rencontrent donc comprennent mieux comment innover et créer avec ses propres moyens.

L'idée c'est de poser un système local qui remettre l'école et l'enfant au milieu du village.

Intervention d'Ulysse Delerm (RNCRPV) et Marie-Pascale Guyon, Autrice du rapport national « les pratiques d'alliances éducatives dans le contexte des cités éducatives : un enjeu de transformation ».

Par Ulysse Delerm, coordinateur du Réseau national des centres de ressources de la politique de la ville :

Nés d'initiatives territoriales avec le soutien de l'État, les centres de ressources politique de la ville (CRPV) existent depuis plus de 30 ans et sont à ce jour 20, implantés sur le territoire hexagonal et en outre-mer. Réunis par leurs missions de qualification des acteurs, capitalisation des expériences et initiatives locales et diffusion des connaissances, les centres de ressources jouent un rôle de tiers facilitateur pour la mise en œuvre de la politique de la ville dans les territoires. De là, et avant même la structuration officielle du Réseau national des centres de ressources politique de la ville (RNCRPV) en association en 2023, les CRPV se sont engagés pleinement dans la démarche – Cités éducatives, tant au niveau local que national. Depuis 2020, le RNCRPV est soutenu par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) pour appuyer l'animation nationale de la démarche. Forts de ce soutien, et grâce au dynamisme de notre groupe de travail national "Education", les CRPV ont été de tous les temps forts : lancement du dispositif, Printemps des Cités Éducatives, séminaires et journées nationales, suivi de groupes pilotes thématiques, participation au Comité National d'Observation et d'Évaluation, capitalisation et diffusion d'expériences inspirantes, webinaires etc... Cet investissement national a permis de reconnaître et de faire connaître les expertises locales des CRPV sur le territoire, de mettre en réseau les professionnels du territoire - et notamment les Cités et les Programmes de Réussite Educative (PRE), de faire cité, de coopérer, de tisser des alliances en faveur de la réussite éducative.

Par Marie-Pascale Guyon, chargée des questions éducatives pour Trajectoire ressources, copilotés du groupe de travail Education du RNCRPV :

Présentation du rapport : « *les pratiques d'alliances éducatives dans le contexte des cités éducatives : un enjeu de transformation* ».



Une approche qualitative et quantitative

L'enquête a été conduite par entretien semi-directif auprès de 34 Cités éducatives labellisées entre 2019 et 2022. Une représentativité de toutes les régions métropolitaines et de 5 territoires ultra marins a été recherchée et atteinte.

Une analyse de données brutes issues de la Revue de projet 2024 et portant sur les Cités labellisées entre 2019 et 2022 ayant répondu à la Revue de projet 2024 soit 208 Cités éducatives enquêtées.



Une mise en confrontation de deux situations : alliances éducatives et transformations

La multiplicité des expériences du « faire Cité » indique que c'est à partir des pratiques que se pensent les transformations.

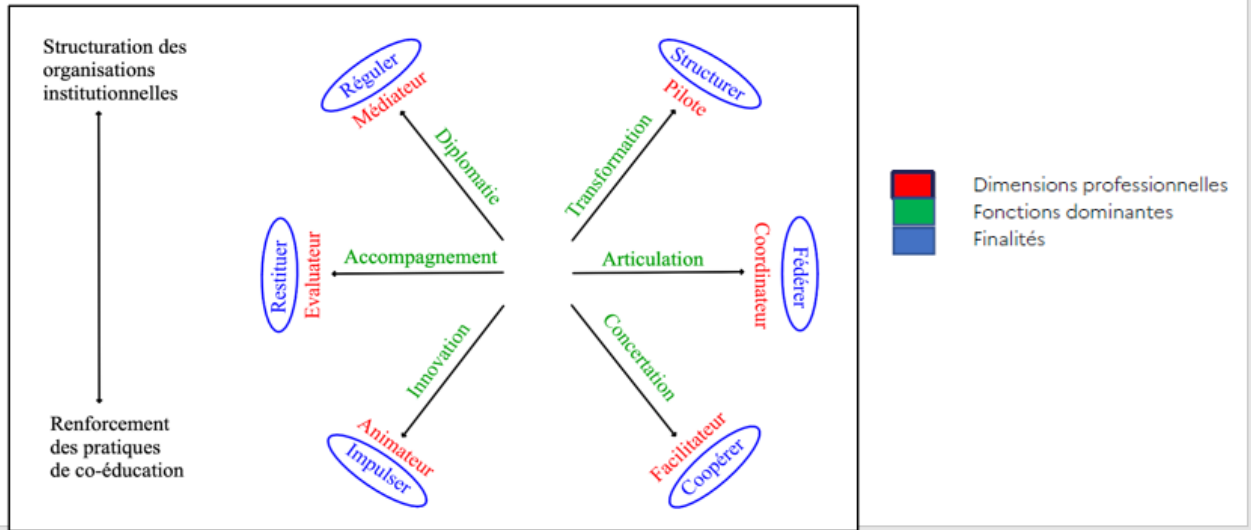
Une attention particulière portée aux caractéristiques professionnelles et sociales des acteurs et à la singularité de leurs discours.

Un éclairage par des portraits d'alliances éducatives par les membres du GT Education (RNCRPV).

Anonymisation des cités éducatives : des repères territoriaux et humains

Catégorie Attractivité	Catégorie Inégalités	Catégorie Paupérisation	Catégorie Singularités
Un enjeu d'attractivité du territoire	Gain démographique lié à l'accès à l'emploi	Dissonance entre les besoins et les réponses apportées	Des forts taux de jeunesse
Baisse démographique	Ghettoïsation opérée mais non opérante : mobilité des jeunes, accessibilité au travail	Absence de perspectives d'amélioration	Pas UN mais DES territoires différents
Déclin industriel	Fort taux de chômage dans le QPV	Sentiment d'un territoire abandonné	Des terres d'accueil
Départ des jeunes pour un avenir	Fort taux de jeunesse	Augmentation du nombre de bénéficiaires de minima sociaux	Une pression migratoire forte pour deux d'entre eux
Inquiétude des parents sur l'avenir	Proximité d'une ville ou métropole dynamique	Droits communs sollicités mais délais d'attente	Des diagnostics relevant de fortes spécificités territoriales et spécificités jeunesse/familles
Freins liés à la mobilité	Sentiment d'injustice des habitants	Impacts de la paupérisation sur les enfants	Des histoires et héritages territoriaux qui impactent fortement le déploiement des Cités éducatives
Fermeture de commerces et de services	Accueil des nouvelles migrations	Tissu associatif à soutenir car épuisé	Une redéfinition des besoins nécessaires et urgentes
Un tissu associatif motivé mais manquant de moyens	Tissu associatif riche	Manque d'information et de visibilité des services aux familles	Des structurations gouvernance/pilotage à expérimenter
Une conscience partagée des limites du territoire	Potentiel à créer des réseaux		Une volonté de terrain de penser l'innovation sociale au cœur des réponses.

Un allié pour s'allier en éducation : comment la fonction de CPO est créatrice d'alliances éducatives ? quels sont les enjeux ?



ENJEU DE TRANSVERSALITÉ

- Méthodes de travail
- Excellente connaissance des acteurs, des priorités de chacun
- Capacité à concaténer l'ensemble
- Transversalité des sujets

ENJEU DE STRATÉGIE PARTAGÉE

- Pilotage et gouvernance
- Équilibre des forces en présence
- Décisions partagées, bonne écoute entre tous

ENJEU POLITIQUE

- Légitimité, confiance, équité territoriale
- Visibilité et symbolique (engagement de l'Etat et de la collectivité dans les territoires fragiles)

ENJEU ÉTHIQUE

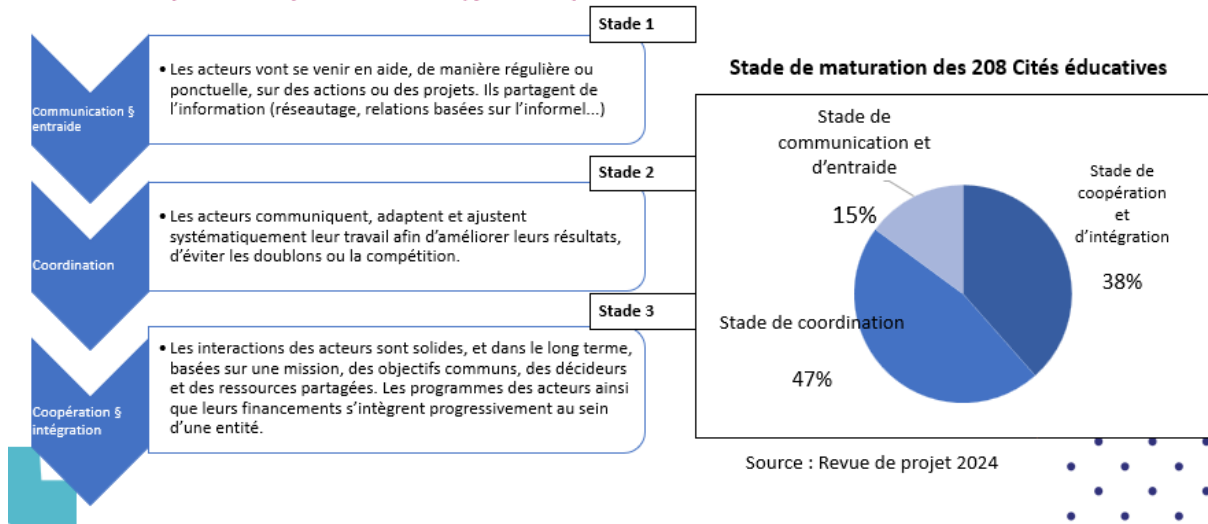
- Co-construction sincère, partage de la stratégie avec les familles, langage accessible = dialogue
- Implication des parents et des jeunes jusqu'au plan d'action

ENJEU DE TRANSMISSION

- Stabilité même si des personnes changent
- Confiance partagée entre tous
- Accueil des nouveaux collègues, intégration et passation

➤ Une comitologie de pilotage en soutien au CPO pour développer le projet commun : une logique d'objectivation et une logique circulaire.

S'allier au prisme d'un processus évolutif, jamais acquis : le défi des alliances durables !



Une prise de conscience nécessaire et urgente : la transformation de l'échiquier de la coéducation pour répondre aux enjeux en éducation.

Une posture professionnelle pour être co-éducateur : une coresponsabilité à agir !



Table ronde : Comment les dispositifs éducatifs peuvent-ils durablement favoriser les innovations et la réussite éducative ? Quelles sont les conditions pour que perdure votre expérimentation ?

Grands témoins de la table ronde :

- Eloise TILLY, coordinatrice du PRE de Sochaux
- Virginie LIDOINE, délégué du préfet, cité éducative de Belfort
- Michel MURAROTTO IEN, Bourgogne, missionné sur le pilotage des Cordées de la réussite à l'échelle de l'académie de Besançon et de la région académique Bourgogne–Franche-Comté
- Jean-Marc RETY, coordinateur REP Chenôve

Comment définissez-vous votre ambition quant à la réussite des enfants et des jeunes en deux mots clé ?

Vision PRE

- **Individualité** : voir l'enfant dans sa globalité et dans toutes ses sphères de vie.
- **Coéducation** : les parents doivent être partenaires. Travailler ensemble autour de l'enfant et de ses difficultés

Vision cité éducative

- **Egalité** réelle : afin que tout le monde puisse avoir les mêmes égalités de succès

- **Horizon ouvert-large** pour supprimer les barrières et limiter l'autocensure pour ouvrir le champ des possibles

Vision REP

- **Équité** face aux opportunités d'ouverture du champ des possibles
- **Emancipation** afin de pouvoir développer le pouvoir d'agir des jeunes

Vision Cordées de la réussite

- **"Ambition" / "Coopération"** : ambition, parce que les Cordées visent à élargir les possibles des élèves donc du côté des élèves c'est l'ouverture de l'ambitions par la participation à des projets et actions. Mais du côté des acteurs institutionnels, cette ambition rime avec ambition de coopération, parce que les alliances éducatives ne tiennent que si les acteurs construisent une culture commune et des objectifs partagés.
- **"Équité" / "Projection"** : Équité, parce que les élèves doivent prendre conscience que leur réussite suppose ou dépend de la correction d'inégalités. Du côté des acteurs ne pas perdre de vue cette visé d'équité et l'enjeu de rendre les parcours imaginables et accessibles. L'idée que l'égalité des chances se pense comme une égalité des opportunités de tous côtés.

Selon vous : les dispositifs éducatifs peuvent-ils durablement favoriser et transformer les innovations et la réussite éducative ? observez-vous une plus-value dans la durée ou un essoufflement ? A votre avis, parvient-on à sortir de la logique expérimentale ?

Oui, à condition de dépasser une simple logique de juxtaposition d'actions.

Les dynamiques deviennent durables lorsqu'on passe d'une coopération ponctuelle à une coopération intégrée, fondée sur des stratégies communes, une gouvernance partagée et des ressources mutualisées.

Autrement dit, ce n'est pas le dispositif lui-même qui transforme durablement les pratiques ; ce sont les alliances professionnelles et institutionnelles qu'il permet d'installer dans le temps.

Pour les Cordées de la réussite, la véritable question n'est pas seulement de savoir si des actions sont menées, mais plutôt si une continuité éducative est créée entre le collège, le lycée, l'enseignement supérieur et les partenaires.

Les alliances éducatives efficaces produisent elles-mêmes d'autres alliances à différents niveaux. C'est précisément ce qui permet de dépasser le stade expérimental.

À l'inverse, il ne faudrait pas considérer que la durabilité est systématiquement synonyme de qualité. Par habitude ou par inertie, on peut parfois perdre de vue les objectifs initiaux, mobiliser les ressources dans une logique de simple consommation de moyens ou détourner progressivement le sens du dispositif.

Le dispositif doit avoir une certaine durabilité pour devenir une démarche. Le besoin de structuration pour parvenir à une démarche, et à un sentiment de durabilité. Structurer un dispositif est une des conditions de la durabilité à travailler ensemble. La Cité éducative a permis de mettre de la coordination en marche et d'avoir une réelle continuité éducative avec des projets qui essaient sur école/périscolaire/extrascolaire. Cela constitue une plus-value pour le réseau REP.

La Cité éducative a permis de tester différents formats et rencontres interacteurs. Ce qui n'était pas acquis au début c'est le fait de coconstruire des projets, d'entrer en coopération. Lancés cette année,

deux appels à manifestation d'intérêt ont pour but de fédérer les acteurs sur du plus long terme (thématiques : vivre ensemble/CPS et prévention de la lutte contre le décrochage scolaire). Des liens se développent entre les acteurs et au-delà de la Cité éducative.

Avez-vous un exemple qui fonctionne et vous permet de vous fixer l'ambition d'une durabilité, d'une inscription dans le temps long ? Avez-vous repéré un fil rouge dans vos pratiques ou un levier majeur qui soutient la durabilité ?

L'exemple de la Cordée santé :

Un exemple fort, du point de vue des Cordées, est la Cordée santé en construction. Elle est intéressante parce qu'elle ne se limite pas à une action d'orientation : elle relie des établissements, le supérieur, des professionnels et des jeunes autour d'un horizon concret. Ce type de dispositif sera durable lorsqu'il produira un réseau stable, des relations interprofessionnelles solides et un objectif partagé qui dépasse l'action ponctuelle.

Fil rouge n°1 : la coopération qui se transforme en culture commune

Le fil rouge, c'est la qualité de la coopération. Passer d'une logique de communication et d'entraide à une logique de coordination, puis de coopération et d'intégration. Ce qui dure, ce n'est donc pas seulement une action ; c'est une méthode et une culture commune de travail.

Fil rouge n°2 : l'architecture du pilotage

Rôle des instances de pilotage, qui sont de véritables "laboratoires de coopération". Pour les Cordées, cela signifie qu'un dispositif tient dans la durée quand son pilotage est lisible, stable et capable d'articuler stratégie et terrain.

Fil rouge n°3 : partir des besoins des jeunes

Un autre levier majeur, c'est l'objectivation des besoins. Pour les Cordées, cela plaide pour des actions construites à partir des élèves et des territoires, pas seulement à partir de l'offre disponible.

Leviers :

- Accompagner par des méthodes alternatives et innovantes. Ex. avec la sophrologie en PRE. La durabilité est réelle lorsque les parents se sont saisis et ont continué individuellement par des séances familiales.
- En Cité éducative, faire évoluer 3 postes d'adultes relais pour agir contre le décrochage scolaire avec l'objectif que les médiateurs travaillent en centre social mais aussi en collège et avec les familles. C'est permettre de construire au-delà de la Cité éducative, cela pourra se pérenniser sans le label.
- Dans le cadre des cordées de la réussite : avoir une culture commune et partir des besoins des jeunes (pour construire en fonction de leurs attentes)
- En réseau REP : un travail est conduit depuis 2021-2022 sur les compétences psychosociales, tous les enseignants du REP+ ont été touchés. Petit à petit, ce travail a été intégré dans les différents projets des écoles. Essaimage sur l'ensemble du périmètre mais aussi au-delà de la commune sur la circonscription aussi. Cela apparaît comme un fil rouge.
- Des PRE en proximité pourraient avoir avec les mêmes axes, ce serait une vraie force.

- Point de vigilance : ne faut avoir pas trop de fils rouges pour être cohérent et lisible.
- L'appropriation par les bénéficiaires de ce qui est proposé en PRE est un gage de durabilité et d'efficacité. Cela pose la question des effets du PRE.
- Un point de blocage : les effets d'un accompagnement ne perdurent pas toujours car les parents ne sont pas en mesure de poursuivre ou adhérer.

Comment les acteurs qui pilotent et animent les dispositifs peuvent-ils produire des traces, qui feront mémoire des alliances éducatives et de ce qui a fonctionné ? Traces de projets ? d'actions ? Témoignages d'enfants/jeunes ? etc...

Il semble nécessaire de produire plusieurs types de traces.

D'abord, des traces de projets, qui documentent les objectifs poursuivis, les partenaires impliqués et les actions menées.

Ensuite, des traces d'usage, fondées sur les retours des jeunes, des familles et des équipes.

Enfin, des traces de transformation, permettant d'identifier ce qui a évolué dans les pratiques et dans les modalités de coopération.

La fonction de capitalisation peut être résumée en trois verbes : collecter, communiquer et conserver.

L'enjeu est de capitaliser non seulement les résultats obtenus, mais aussi les méthodes qui ont permis de les atteindre.

Conserver des témoignages d'élèves, de familles, d'étudiants tuteurs ou encore d'équipes éducatives peut contribuer à rendre visibles les effets du dispositif.

Des supports simples tels que des vidéos, des expositions, des productions d'élèves ou des retours d'expérience partagés entre établissements peuvent nourrir cette mémoire collective. L'utilisation des réseaux sociaux ou d'une chaîne YouTube constitue également une piste à explorer.

Les traces les plus précieuses sont parfois les plus simples : un élève qui explique avoir changé son regard sur ses études, un partenaire qui constate qu'il ne travaille plus seul, une équipe qui poursuit sa coopération au-delà du dispositif initial.

Au fond, c'est cela la mémoire d'une alliance éducative, des effets durables qui transforment les relations, les pratiques et les représentations.

En PRE, un maillage existe entre structures petite enfance (de type crèche) et l'accompagnement dont l'enfant aura besoin ensuite à l'entrée à l'école.

En PRE, le projet d'avoir un suivi de cohorte afin de mesurer les effets du PRE pourrait constituer une trace.

Les traces de production et de transformation sont visibles (ex. cour végétalisée).

La problématique de la mémoire, c'est qui va consulter ces traces finalement ? On a la chance à Chenôve d'être en adéquation, donc c'est plus facile. En quoi ce que l'on va laisser va être utile pour les suivants ? La question est celle de la transmission.

ATELIERS

Atelier 1 : Quel parcours global autour de la santé mentale des enfants et des jeunes ?

Quelle responsabilité d'agir pour faire de son territoire un environnement favorable à la santé des enfants et des jeunes ? Quelles ressources théoriques et expérientielles sur vos territoires ?

Grand témoin : Jean-Baptiste Frère (contact : bfrere@chenove.fr), cité éducative Chenôve.

Dans les problématiques de santé mentale, il est observé une corrélation entre « parcoursup » et la santé mentale due au stress que cela déclenche chez les adultes, comme chez les jeunes. Le parcours professionnel et d'études pour les ados est stressant et anxiogène pour les parents en QPV.

De plus, les jeunes se comparent sans cesse sur les réseaux sociaux.

Il est questionné aussi le stress des évaluations : ne plus passer en classe entière les évaluations.

Comment expliquer aux parents que les enfants vont progresser avec l'évaluation (grosse évaluation en début de chaque année scolaire – du CP au lycée, depuis 2024-2025).

Les cafés parents fonctionnent bien dans les maisons de quartiers, dans les centres sociaux. Il émerge dans ces rencontres les limites de la prise en charge : attente de plusieurs mois pour accéder à un service en santé mentale.



Ressources théoriques et expérientielles :

- Le PRE de Besançon a créé des passerelles permettant une prise en charge plus rapide (premier RDV dans les 15j / 3 semaines).
- Le PRE de Pontarlier décline un dispositif pour les pré-décrocheur, ça fonctionne plutôt bien.
- Sur la commune de Longvic : mise en place d'un projet « snoezelen », d'un café parent ; dans le centre social, d'une salle dédiée. Les enfants des écoles maternelles bénéficient de la médiation animale, avec l'intervention d'une association. Cela fonctionne très bien. Les parents sont associés. Cela crée du lien, et un accès sur de l'individualité.
- Une activité d'équithérapie est développée sur Chenôve.
- A Belfort, la cité éducative met en place et finance des consultations psychologiques dans les 3 collèges du périmètre.
- La mallette papillon financée par la cité éducative de Nevers :

<https://www.youtube.com/playlist?list=PLM4qLFHmvysrt3pH-PnP8R3xAcEJ-nokr>

Atelier 2 : Ouvrir l'école, faire alliances éducatives avec les établissements scolaires ?

Un pari gagnant-gagnant ? En quoi cette alliance est-elle un enrichissement de la formation proposée par l'institution et l'instauration d'autres formes de relations avec les élèves ? En quoi cette alliance crée-t-elle une ouverture de l'établissement sur son territoire ? Quelles ressources théoriques et expérientielles sur vos territoires ?

Grand témoin : Christine Ramoz-Farah (contact : cramosfarah@chenove.fr), PRE Chenôve

Les participants ont soulevé quelques observations sur cette alliance entre le scolaire et le non-scolaire :

- Les collèges c'est plus difficile que sur les écoles élémentaires, il y a moins de repérage car l'accompagnement éducatif est déjà divisé en plusieurs personnes
- Chez les enseignants, il y a parfois une volonté de mettre à distance des problématiques sociales ou socio-économiques et de se dire que ça concerne d'autres acteurs (« je ne suis pas là pour faire l'éduc ») : cette posture n'est pas en soi un problème pour instituer des coopérations avec des acteurs non scolaire, ça peut même créer être source de rapprochement.
- Les PRE ne sont pas systématiquement invités dans les équipes pluridisciplinaires scolaires : pour les coordonnateurs et les référents précisent que ces situations sont des incohérences et freinent les collaborations.

Les participants ont posé quelques conditions de réussite pour que l'ouverture de l'école aux acteurs « autres » se fasse dans une logique « gagnant-gagnant » :

- Se focaliser sur la notion de continuité éducative
- Instituer des relations horizontales également : les directeurs des entités se parlent, les intervenants auprès des publics se parlent, etc.
- Penser le sujet également avec les infirmières et infirmiers scolaires qui sont souvent à l'articulation entre le scolaire et le non-scolaire
- Être dans une posture inventive ensemble, co-construire en inventant les actions et les projets
- Prendre le temps de se connaître entre personnes pour poser la confiance
- Mettre à disposition du temps pour les équipes pédagogiques pour que les enseignants puissent construire les liens sur des créneaux différents.

Les participants ont également soulevé quelques points de vigilance :

- Les enseignants et enseignantes ne sont pas des travailleurs sociaux, ils peuvent aussi s'épuiser lorsqu'ils et elles sont confrontés à des sujets difficiles à traiter pour chaque enfant qui dépassent leurs prérogatives professionnelles.
- Ne pas sur-solliciter les acteurs des collèges pour éviter « l'overdose » de collaborations : il y a besoin aussi de régulation et de modération
- Il y a un travail de changement de perception à engager chez les enseignants quant au travail éducatif des acteurs « autres ».

Les participants ont enfin précisé quelques éléments de méthode pour que les collaborations soient effectives :

- Contraindre les coopérations et l'ouverture : que ça rentre dans les feuilles de route de tous les acteurs
- Montrer à l'enseignant que ça marche et que c'est gagnant-gagnant
- Faire de la pédagogie sur le contrat de ville
- Montrer que l'école n'est pas seule et au centre de tout mais une pièce maîtresse
- Avoir des temps de coordination et d'échange pour fluidifier les échanges
- Faire attention à ne pas surcharger les enseignants et être à l'écoute des besoins des enseignants

- Travailler avec les directeurs et directrices d'école dans un premier temps avant d'aller vers les enseignants.

Atelier 3 : Associer les parents, associer les enfants/jeunes aux actions, aux projets dans l'école et hors de l'école, est-ce un levier pour ouvrir le champ des possibles ?

Quels sont les conditions propices à une libre association engagée des familles ? Quelles ressources théoriques et expérientielles sur vos territoires ?

Grand témoin : Lionel Méteau (contact : lionel.meteau@ac-besancon.fr) cité éducative de Saint-Claude

Afin de construire les parcours des jeunes, la présence des parents semble indispensable aux participants. Un participant du champ de l'insertion exprime que pour lui le monde de l'éducation nationale était éloigné. Des formats ont toujours existé pour mobiliser les parents, toutefois il est perçu qu'à partir du collège c'est très différent, tout ce qu'on a été mis en place, débouche sur un échec de mobilisation des parents. Parfois, ce sont les jeunes eux-mêmes qui ne souhaitent pas que leurs parents s'impliquent.



Ressources théoriques et expérientielles : croiser les collèges pour proposer aux parents des espaces en dehors de l'établissement de leurs enfants.

Les participants de l'éducation nationale témoignent que très peu de parents se déplacent lors des propositions qui leur sont faites. Les informations qui passent par le collège atteignent peu les parents.



Ressources théoriques et expérientielles : passer par des professionnels identifiés qui accompagnent les parents pour une communication plus efficace. « Passer par là où la confiance est déjà construite ».

Une condition pour y parvenir : que les relais soient en nombre, c'est difficile sur certains territoires. Il persiste une guerre de public, une concurrence : « c'est mon public ». Comment dépasser ces freins ? L'école est un acteur fort mais dans quelle mesure l'école est-elle suffisamment ouverte ? Physiquement déjà : grille fermée...

Les relations avec les parents se construisent dès la maternelle, les enseignants savent que certains parents ne sont pas là facilement.



Ressources théoriques et expérientielles : Comment sur certains territoires travailler avec les bailleurs, avec les gardiens ? Une clé pourrait être le triptyque : centres sociaux, bailleurs, PRE.



Ressources théoriques et expérientielles : Ne pas raisonner par dispositif, c'est complexe pour les parents et ça coupe les relations entre professionnels. Avoir une approche territoriale par quartier et ouvert sur les ressources en dehors du quartier.

Sur Nevers, un café des parents a lieu devant l'école une fois par semaine : c'est un lieu de relation qui permet de laisser le temps à la mise en relation.

Sur Montbéliard, les éducateurs spécialisés ont une méthode « AAA » : « Approche, Accroche, Accompagnement » vers un dispositif, vers l'école, vers une réunion ...

Un autre territoire témoigne avoir levé les freins en intégrant aux actions la garde des enfants pour mobiliser les parents.

Sur la question des forum métiers : les stands de métiers tenus par les parents est aussi un levier de mobilisation des parents.

Les dispositifs sont multipliés et promettent ou offrent des pistes des solutions mais il est constaté que les habitants n'y croient plus : « *On a perdu le vrai sens, on offre du précaire* ».

Il est constaté aussi que de nombreux services proposent la même chose et les parents sont perdus.



Ressources théoriques et expérientielles : repenser l'accompagnement socioéducatif et notamment l'accueil par une charte commune. Sur les quartiers il manque une présence humaine pour aller vers les publics indivisibles. Redéfinir le partenariat lorsque l'on réunit des cultures professionnelles différentes.

Le non recours reste important malgré un lien avec des professionnels. Les familles n'entrent pas dans le collège pour demander des bourses. C'est un signal important à prendre en compte.

Un participant témoigne d'un centre social qui fait des interventions sur des pauses méridiennes pour travailler les Compétences Psycho Sociales avec les enseignants. (Montceau-les-Mines).

Le PRE de Sochaux indique que des ateliers parentalité se déroulent avec une sophrologue et les parents sont présents.

Les participants expliquent aussi que les démarches administratives sont une accroche pour entrer en relation avec les parents.